



“ Zéro phyto ” dans la gestion des espaces verts



Mairie de Pamiers > ARIÈGE – MIDI-PYRÉNÉES

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Préserver la qualité de l'eau

OBJECTIF SPÉCIFIQUE :

Réduire les pollutions diffuses

ACTIONS PRINCIPALES :

1. Réduction puis arrêt de l'utilisation de pesticides dans la gestion des espaces verts
2. Sensibilisation des agents municipaux et du grand public

DURÉE DU PROJET : depuis 2005

CONTACT :

Mairie de Pamiers : Muriel Gressier, chargée de mission Agenda 21

✉ muriel.gressier@ville-pamiers.fr

🌐 www.ville-pamiers.fr

PARTENAIRE TECHNIQUE :

Association Grains d'Envie : Hélène Guillon

✉ grainsdenvie@yahoo.fr

Vers une gestion différenciée des espaces verts



Lucien Quèbre, adjoint au maire - crédit photo Mairie de Pamiers ©

La ville de Pamiers, sous-préfecture de l'Ariège, compte près de 16 000 habitants. Classée en **zone vulnérable « nitrates »**, la municipalité a pris conscience de l'impact que ses pratiques en matière de gestion des espaces verts pouvaient avoir sur la ressource en eau. Elle a alors décidé d'agir.

Dès 2003, elle met en place le premier **Agenda 21** de la région Midi-Pyrénées. Puis, en 2005, elle se lance dans une démarche de réduction des produits phytosanitaires dans la gestion de ses parcs et jardins. Elle sait que le passage au « **Zéro Phyto** » ne pourra se faire en un jour : la collectivité doit d'abord réfléchir à un **nouveau concept de la ville**.

En France, la ville de Rennes fut la première à abandonner l'utilisation des produits phytosanitaires, il y a déjà plus de 15 ans. Les élus de Pamiers décident de s'inspirer de son expérience. Un **voyage d'échanges**, pour les conseillers municipaux et les techniciens, est alors organisé à Rennes. De retour, tous sont convaincus du bien-fondé de la démarche. Les agents de terrain sont alors sensibilisés et formés à de nouvelles techniques d'entretien sans désherbants ni autres pesticides.

La réduction des produits phytosanitaires s'est ensuite faite de manière progressive : 84 kilos de matière active utilisés en 2004, 24 kilos en 2005, et 8 kilos en 2007, pour des surfaces identiques et sur une même période. A partir de 2008, la commune a entièrement cessé l'utilisation de pesticides. Malgré une charge de travail plus conséquente et une attention plus assidue à la repousse, les techniciens déclarent aujourd'hui qu'ils « ne feraient marche arrière sous aucun prétexte ».

GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

Permet de gérer le patrimoine vert d'une ville dans un souci écologique :

- Création d'espaces **adaptés au milieu** (sol, climat, environnement urbain...)
- **Réduction** de l'utilisation des **pesticides**
- Développement d'une **diversité** floristique et faunistique



Acceptation sociale : le cas emblématique des cimetières

ZÉRO PHYTO, COMMENT ?

- **MÉTHODES PRÉVENTIVES :** paillages et plantes couvre-sol pour empêcher la levée des plantes indésirables
- **MÉTHODES CURATIVES :** désherbage thermique, désherbage mécanique, arrachage, binettes
- **AMÉNAGEMENT URBAIN** qui permet de limiter le désherbage : limiter les espaces sablés, les allées gravillonnées
- **ÉVOLUTION DES MENTALITÉS :** accepter la présence de plantes sauvages dans les zones urbaines

Le passage au « Zéro Phyto » induit aussi un **changement de rapport à l'espace public** pour les habitants. Le point sensible a été la gestion des espaces verts du cimetière. Au début, la présence de « mauvaises herbes » a été très mal acceptée par les visiteurs, elle a été perçue comme un manque d'entretien. La collectivité a alors décidé de **communiquer davantage** sur ses nouvelles pratiques, notamment sur son site Internet : « la présence d'herbes au cimetière ne doit pas être considérée comme un défaut d'entretien mais comme une nouvelle gestion des espaces, respectueuse de notre santé, de celle de nos enfants et de l'environnement ».

Lucien Quèbre, adjoint au maire à la Mairie de Pamiers, nous explique cependant que « lorsqu'à quelques jours de la Toussaint, s'ensuivent une grosse pluie et des jours de beau temps, les dites mauvaises herbes tendent à apparaître ». La municipalité a donc décidé, dans ce cas précis, de faire appel à **La Brigade Verte**, une association d'insertion par le travail, spécialisée notamment dans la gestion des espaces verts, qui aide le personnel municipal à gérer l'apparition de ces adventices avant les périodes de commémoration et grandes visites dans les cimetières. Par ailleurs, la ville, en partenariat avec l'association **Grains d'Envie**, a organisé des **ateliers éducatifs** rémunérés d'aménagement des espaces verts avec huit adolescents.



Chantier d'insertion - crédit photo Mairie de Pamiers ©



Sensibilisation des habitants : la clé de la réussite

L'adjoint au maire se désole quand même « qu'aujourd'hui les habitants comptent sur la collectivité pour entretenir tout ; autrefois chacun s'occupait de l'entretien de son devant de porte ». La commune tente de sensibiliser la population à l'efficacité de la démarche en communiquant très largement sur les actions menées. « C'est la clé de la réussite », nous confie Lucien Quèbre : « Lorsqu'on arrête de communiquer, on recommence à recevoir des lettres de réclamation, les gens ne comprennent plus pourquoi il y a des herbes dans la rue. Accompagnés d'une campagne de sensibilisation, ils saisissent beaucoup mieux la démarche ». Il déclare aussi que le passage au « Zéro Phyto » doit se faire **en accord entre élus et agents** : « si l'un des deux n'est pas convaincu par la démarche, cela ne fonctionne pas ».



Équipe des espaces verts - crédit photo Mairie de Pamiers ©

Actions complémentaires d'économies d'eau

D'autres actions ayant trait à la gestion de l'eau ont aussi été mises en place :

- aide financière, pour les particuliers, à l'installation de système de **récupération d'eau de pluie**, à hauteur de 50% du coût du matériel,
- travaux de **sécurisation de la ressource en eau** et substitution de la ressource principale en cas de pollution,
- mise en place de **périmètres de protection des captages d'eau potable**.

Récemment, Pamiers a été récompensée par une troisième fleur au concours des villes et villages fleuris, concours dans lequel la démarche « Zéro Phyto » est désormais intégrée. La preuve que gestion écologique et aménagement fleuri de qualité peuvent aller de pair.